

Une amnésie des combats ? Présence et absence du XIX^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966)

Jonathan Livernois

Volume 12, Number 1, Fall 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1010566ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1010566ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Livernois, J. (2011). Une amnésie des combats ? Présence et absence du XIX^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966). *Mens*, 12(1), 57–90. <https://doi.org/10.7202/1010566ar>

Article abstract

Though *Cité libre* (1950-1966) has often been criticised for its lack of historical perspective, it is interesting to note the journal's frequent references to radical nineteenth-century French Canadian liberalism. In examining the writing of Pierre Elliott Trudeau, as well as those of Pierre Vadeboncoeur, Jean-Charles Falardeau, and Fernand Dumont, we see that there exists a relationship between the capacity (or the incapacity) to grasp neonationalism and the multiple uses of the nineteenth century's combative heritage. Though Trudeau rarely referred to events and issues preceding Wilfrid Laurier, Vadeboncoeur, through various literary means, sought to infuse the present with the events of the past.

Une amnésie des combats ? Présence et absence du XIX^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966)

Jonathan Livernois
Département de français
Université d'Ottawa

Résumé

Même si on a souvent reproché à *Cité libre* (1950-1966) son absence de perspective historique, il est tout à fait pertinent d'analyser les récupérations multiples, dans les pages de la revue, du libéralisme radical du XIX^e siècle au Canada français. En portant une attention particulière aux écrits de Pierre Elliott Trudeau et à ceux de Pierre Vadeboncoeur, Jean-Charles Falardeau et Fernand Dumont, nous constatons qu'il existe un rapport entre la capacité ou l'incapacité de saisir le néonationalisme et la récupération de l'héritage combatif du XIX^e siècle. Si Pierre Elliott Trudeau ne voit pas très bien et très loin derrière Wilfrid Laurier, Pierre Vadeboncoeur, par une série de procédés littéraires, réussit à irriguer son présent avec des traits et des événements oubliés.

Abstract

Though Cité libre (1950-1966) has often been criticised for its lack of historical perspective, it is interesting to note the journal's frequent references to radical nineteenth-century French Canadian liberalism. In examining the writing of Pierre Elliott Trudeau, as well as those of Pierre Vadeboncoeur, Jean-Charles Falardeau, and Fernand Dumont, we see

that there exists a relationship between the capacity (or the incapacity) to grasp neonationalism and the multiple uses of the nineteenth century's combative heritage. Though Trudeau rarely referred to events and issues preceding Wilfrid Laurier, Vadeboncoeur, through various literary means, sought to infuse the present with the events of the past.

Le cahier de doléances contre *Cité libre* est imposant. Parmi les accusations lancées depuis soixante ans, tant à gauche qu'à droite, on note son traditionalisme larvé¹, son incapacité d'ancrer le combat pour l'individu dans une perspective collective², son antinationalisme à tout crin³ et, ce qui nous intéressera ici, son absence de perspective historique. Très tôt, des contemporains ont constaté que les citélibristes se réclamaient peu des traditions, comme si chacune de leurs réflexions avait la fraîcheur des temps nouveaux. C'est le cas du père Jacques Cousineau, qui publie des réflexions sur *La grève de l'amiante* dans *Relations* à l'automne 1956 et à l'hiver 1957 :

L'interprétation du sens profond de la grève de l'amiante donnée par Trudeau-Boisvert constitue une tentative d'en dérober le mérite et la gloire au syndicalisme qui l'a faite, de la déraciner du milieu social et culturel qui lui a créé une atmosphère propice et de la soustraire aux influences qui l'ont soutenue et conduite à son achèvement. Dès lors, cette grève est devenue un *mythe*, sans attache, avec notre passé social qu'il répudie et sans effet sur notre milieu actuel, tant nationaliste que d'Église... [aboutissant]

¹ Voir André Belleau, « Indépendance du discours et discours de l'indépendance », dans *Surprendre les voix*, Montréal, Éditions du Boréal, 1986, p. 131.

² Voir Robert Vigneault, « Essayistes d'une Cité (plus inquiète que) libre », *Voix et images*, vol. 5, n° 3 (printemps 1980), p. 527, repris dans *L'écriture de l'essai*, Montréal, L'Hexagone, 1994, p. 202-217. Voir aussi André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 81 et 83.

³ Voir Belleau, « Les souvenirs de Gérard Pelletier : une mémoire hors du temps », dans *Surprendre les voix*, p. 146.

à une grande unité syndicale et enfin, par elle, sans doute à un quelconque Rassemblement⁴.

Certes, le jésuite, qui prêche pour sa paroisse⁵, vise ici le collectif de 1956 et son directeur, Pierre Elliott Trudeau, mais il atteint du même coup *Cité libre*. C'est d'ailleurs dans les pages de la revue que Trudeau réagira aux propos du père Cousineau, deux ans plus tard⁶. À son tour, François-Albert Angers, en septembre 1957, évoque cette absence de perspective historique par une comparaison étonnante entre *Cité libre* et la Pléiade. Il écrit :

Leur prétention « dénuée de fondement » d'avoir « inventé l'ode française » et créé véritablement la poésie française en cela justement qu'ils auraient « rompu brusquement avec le passé ». Une fois ajustement fait pour les allusions littéraires, ne pourrait-on pas aisément dire la même chose de l'Introduction de Trudeau, de plusieurs articles de Cité Libre et des exposés de certains de nos sociologues et économistes de la jeune génération⁷?

Finalement, et comme pour montrer que les critiques ne sont pas seulement émises par des intellectuels conservateurs ou ecclésiastiques des années 1950, on évoquera les réflexions de Fernand Dumont⁸ et

⁴ Jacques Cousineau, s.j., cité dans Dorval Brunelle, *Les trois colombes*, Montréal, VLB éditeur, 1985, p. 124-125.

⁵ « *One forceful critic of Trudeau's and Cité libre's condemnation of French-Canadian nationalism was the Jesuit Father Jacques Cousineau. As a member of Commission sacerdotales d'études sociales and moral councillor of Conseil central des syndicats de Montréal, Father Cousineau participated in the Catholic's Church's eventually successful endeavours to resolve the Asbestos strike in 1949* » (Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 94).

⁶ Voir Pierre Elliott Trudeau, « Le père Cousineau, s.j., et "La grève de l'amiante" » et « Critique d'une critique », *Cité libre*, n° 23 (mai 1959), p. 34-48.

⁷ François-Albert Angers, « Pierre-Elliott Trudeau et "La Grève de l'amiante" : réflexions préliminaires », *L'Action nationale*, vol. XLVII, n° 1 (septembre 1957), p. 17.

⁸ Voir Fernand Dumont, « Actualité de Lionel Groulx », dans Maurice Filion (dir.), *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, 1978, p. 77.

celles d'André Belleau, qui écrivait en juin 1985 à propos des *Années d'impatience* de Gérard Pelletier :

Bien sûr, nous ne nous attendons pas nécessairement, lorsque nous lisons des souvenirs et des mémoires, à ce que l'auteur nous offre a posteriori des perspectives ou des contextes explicatifs, bien que souvent il ne s'en prive pas. Ceci n'est pas donné dans le type de discours. Mais on concédera que l'absence à peu près complète de toute velléité de compréhension des événements dans *Les Années d'impatience* s'avère caractéristique de l'idéologie de *Cité libre*. Même refus de l'histoire chez le Pierre E.-Trudeau [sic] de *La Grève de l'amiante*. Pourquoi les choses sont-elles ainsi ? D'où cela vient-il ? Compte tenu des circonstances, verrait-on ailleurs en Amérique du Nord des effets semblables ? Ces questions ne semblent pas effleurer les esprits, tant le monde selon *Cité libre* est au fond a-historique, intemporel, « Calme bloc ici bas [sic] chu d'un désastre obscur ». L'apparente souplesse d'un personnalisme dialogisant joue comme un leurre : ce qu'on trouve sous la surface, c'est la fixité et la dureté d'une pensée foncièrement essentialiste. Le régime Duplessis n'est pas un produit ou un accident de l'histoire, c'est une tare (dont on a honte). Les phénomènes historiques se voient ainsi transformés en attributs naturels. Il convient de ne pas s'en étonner : la prise en compte de la dimension historique aurait sapé à sa base même l'idéologie du groupe de *Cité libre* et pratiqué dans sa clôture toutes sortes de brèches par lesquelles d'innombrables tentations auraient pu pénétrer⁹...

Les propos de Belleau, à la suite de ceux de Fernand Dumont, du père Cousineau et de François-Albert Angers, ne sont pas sans engendrer un certain nombre de questions : le projet citélibriste peut-il occuper une place dans une tradition de combats pour les libertés s'il refuse ou, à tout le moins, néglige l'historicité au profit de principes universels, voire abstraits ? Robert Vigneault avait lui aussi remarqué l'« essentialisme » dont parle Belleau en évoquant le « niveau sublime » de la revue, c'est-à-dire « l'Homme universel, la Personne ou la conscience individuelle, la liberté, la démocratie, le

⁹ Belleau, « Les souvenirs de Gérard Pelletier : une mémoire hors du temps », p. 142.

bien commun, l'ordre moral, la raison, tout à fait comme à l'âge d'or de la philosophie essentialiste du cours classique¹⁰ ». Sans attache historique et ramené vers le haut par des principes universels, il est certainement difficile de comprendre le sens historique du combat mené par *Cité libre*. Une chose est certaine : ses animateurs n'ont pas su nommer leur(s) tradition(s).

Il existe pourtant des prédécesseurs potentiels dans l'histoire intellectuelle québécoise. On pourrait notamment évoquer les libéraux radicaux du XIX^e siècle, de Louis-Joseph Papineau à Arthur Buies, en passant par Louis-Antoine Dessaulles, du Parti patriote aux combats épiques contre M^{gr} Bourget, en passant par les rébellions et par l'Institut canadien de Montréal. André-J. Bélanger le disait bien dans *Ruptures et constantes* : « [Trudeau], un peu à l'instar de ses prédécesseurs qui au XIX^e siècle se donnaient pour rôle de promouvoir auprès des nôtres le libéralisme politique d'Europe et d'Amérique, réintroduit dans le réseau idéologique québécois une argumentation puisée dans la même tradition¹¹. » Yvan Lamonde a, lui aussi, mis en relief cette filiation. En 1991, lors du lancement d'une anthologie qu'il consacrait à la revue *Cité libre*, l'historien a rappelé le lien entre deux générations : « J'ai aimé que cent ans après les Papineau, Dessaulles, Doutre et Dorion des gens renouent avec des générations méconnues de démocrates prompts à s'indigner des manipulations de la souveraineté populaire et de la corruption de la vie publique¹². » On pourrait se méprendre sur le sens du verbe « renouer » si le même Lamonde, dans un entretien avec Gérard Pelletier, ne révélait pas que ces « générations méconnues de démocrates » étaient, pour ainsi dire, inconnues de leurs petits-fils. Si les citélibristes renouent avec quoi que ce soit, ils ne le savent pas vraiment :

¹⁰ Vigneault, « Essayistes d'une Cité (plus inquiète que) libre », p. 527.

¹¹ Bélanger, *Ruptures et constantes*, p. 74. Les liens entre le libéralisme du XIX^e siècle et celui de *Cité libre* sont aussi évoqués dans Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, p. 61.

¹² « Lancement de "Cité libre" : une anthologie », document tapuscrit daté du 9 avril 1991, Archives personnelles d'Yvan Lamonde.

Yvan Lamonde : Qui dit *Cité libre*, dit liberté, dit libéralisme au sens doctrinal, non partisan. Quelle conscience claire avait-on à *Cité libre* de la trame historique des idées libérales au Québec ? La revue renouait-elle avec le libéralisme de 1850 qui ferrailait contre l’ultramontanisme (confusion des pouvoirs religieux et civil) ou avec le libéralisme d’après la crise de 1929 – songeons à Jean-Charles Harvey ?

Gérard Pelletier : Nous n’avions certainement pas, comme groupe, une conscience claire et précise de la trame historique des idées libérales au Québec. Nous en connaissions seulement ce que tout le monde en connaissait alors. Nous savions toutefois que les « libéraux » sans majuscule étaient des individualistes et qu’ils avaient versé, à plusieurs reprises, dans une attitude antireligieuse que nous ne partagions pas, même si nous en comprenions parfaitement les causes, étant nous aussi opposés au cléricalisme qu’ils avaient combattu. Pour notre part, nous voulions mener notre combat de l’intérieur de l’Église. Quant à Jean-Charles Harvey, nous n’avions pas pour lui beaucoup de sympathie, même si nous admirions parfois son courage. Je crois que la médiocrité de ses romans et de la plupart de ses écrits nous rebutait¹³.

Attitude antireligieuse et individualisme pour décrire les libéraux de 1850 : tout se passe comme si Gérard Pelletier appliquait de nouveau les leçons d’histoire apprises au collège, c’est-à-dire l’enseignement ecclésiastique qui a balisé le passé canadien-français selon ses besoins, en vilipendant l’effort libéral radical du XIX^e siècle¹⁴. Puisque la pensée de Gérard Pelletier, cheville ouvrière de la revue, est tout à fait représentative de la pensée citélibriste « orthodoxe », peut-on croire que l’effort historique n’y a pas dépassé celui, par exemple, de l’*Histoire du Canada* des pères Paul-Émile Farley et Gustave

¹³ Yvan Lamonde, *Cité libre : une anthologie*, en collaboration avec Gérard Pelletier, Montréal, Stanké, 1991, p. 11.

¹⁴ Sur les rapports entre le cléricalisme et l’écriture de l’histoire au Canada français, voir Fernand Ouellet, « L’étude du XIX^e siècle canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n^{os} 1-2 (1962), p. 31-32.

Lamarche, véritable référence dans les collèges classiques à partir des années 1930?

Dans cette étude, nous examinons la récupération du XIX^e siècle libéral radical dans la revue *Cité libre*. Certes, lorsqu'on est animé par le projet d'une nouvelle cité, libre d'entraves vermoulues, et qu'on est un homme d'action (syndicaliste, journaliste, etc.) ancré dans le présent, il est normal de ne pas regarder en arrière. Tel fut le cas, bien sûr, de plusieurs collaborateurs de la revue. Pourtant, nous faisons le pari que le rapport au passé n'est pas qu'une dimension secondaire du combat pour les libertés que *Cité libre* a entrepris en 1950 : on peut croire que le refus ou l'ignorance de certaines filiations est lié à la perte d'influence de la revue, qui fut dépassée à sa gauche par *Parti pris* et par le néonationalisme, principales « machines » idéologiques et intellectuelles des années 1960, qui surent justement se rattacher au passé canadien-français.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est opportun de noter que la réflexion au sein de *Cité libre* ne fut pas monolithique. On peut distinguer deux voix principales dans *Cité libre*. D'une part, il y a cette voix dominante, imposée par les figures de proue de la revue comme Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier. Au-delà des opinions qui ne sont pas toutes identiques et au prix de la diversité des collaborateurs, il y a une image qui s'est imposée et qui a fini par devenir un symbole, voire un mythe contre lequel s'inscriront notamment les collaborateurs de *Parti pris* et les néonationalistes. D'autre part, il y a cette voix de la dissidence qui s'est construite à l'intérieur de la revue. De manière éclatante, il y a bien sûr l'épisode pendant lequel Jean Pellerin et Pierre Vallières furent les codirecteurs de la revue, de janvier à mars 1964, après quoi Pelletier et Trudeau reprirent la barre de leur vaisseau. De manière moins fracassante, il y a la voix souvent oubliée de collaborateurs, comme Fernand Dumont et Pierre Vadeboncoeur, présente dès les débuts de la revue. Dans son anthologie de *Cité libre*, parue en 1991 aux Éditions Stanké, Yvan Lamonde s'est justement employé à donner à cette dissidence la place qui lui revient : « Je voulais seulement donner une idée du type de débat qui

se déroulait dans *Cité libre* et qu'on ne peut réduire au tandem Trudeau-Pelletier. Ils étaient dominants, c'est vrai, mais à leur côté, on trouvait les Fernand Dumont et Pierre Vadeboncoeur qui témoignaient d'une toute autre tendance¹⁵. »

Nous organiserons notre étude autour de cette distinction des voix. Le regard vers le passé canadien-français de Pierre Elliott Trudeau, lequel nous intéressera dans un premier temps pour saisir la voix principale de *Cité libre*, permet de comprendre l'incapacité que le futur premier ministre eut de voir ou d'accepter la conjonction du nationalisme et du socialisme au début des années 1960. Son aveuglement sur certains pans du passé trouve son équivalent dans le refus du néonationalisme de son époque. Pourtant, la chose pourrait aller de soi : la volonté de faire advenir et d'entrer dans la modernité ne peut se faire sans un recours au passé, qui étoffe et met les changements en relief. C'est ce que découvriront plusieurs représentants de la dissidence néonationaliste¹⁶, auxquels nous consacrerons quelques pages en fin de parcours : nous nous intéresserons aux collaborations de Fernand Dumont¹⁷ et, de manière plus importante, à celles de Pierre Vadeboncoeur, qui vont de 1951 à 1964¹⁸. L'acceptation et la prise en charge de certaines filiations par ces derniers, mais aussi par un Jean-Charles Falardeau dont la conscience historique est tout à fait remarquable dans une revue peu portée sur l'histoire nationale, permettent d'envisager autrement le futur, d'établir de nouveaux

¹⁵ Yvan Lamonde, cité dans Josée Boileau, « *Cité libre* revivra à compter de juin », *Le Devoir*, 10 avril 1991.

¹⁶ Voir, à ce propos, E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n^{os} 2-3 (1998), p. 308; Bélanger, *Ruptures et constantes*, p. 118-119.

¹⁷ Dumont n'a fait paraître que trois textes dans *Cité libre*. Nous nous attacherons ici à « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français » (janvier 1958).

¹⁸ James Thwaites, dans *La revue Cité libre (1950-1966) : un guide analytique*, Québec, Département des relations industrielles, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1981, répertorie vingt-deux textes de l'essayiste.

tracés historiographiques. On verra comment la *littérarité* des réflexions de Pierre Vadeboncoeur joue un rôle de premier plan dans sa récupération de l'histoire.

Pierre Elliott Trudeau et la reprise du XIX^e siècle libéral

Pour comprendre l'appréciation du XIX^e siècle libéral à *Cité libre*, du moins celle des principaux ténors citélibristes, il faut d'abord relever l'association que ceux-ci font entre ce siècle et l'émergence des nationalismes et l'idée d'État-nation, « si rétrograde et absurde¹⁹ », dira Trudeau, en 1962, dans « La nouvelle trahison des clercs ». Cette idée, poussée à ses limites, a des conséquences funestes :

C'est un concept qui pourrait tout : en temps de paix, les clercs se font propagandistes de la nation et la propagande se fait mensonge ; en temps de guerre, les démocraties glissent vers la dictature, et les dictatures nous entraînent dans l'univers concentrationnaire ; et en définitive, après les massacres d'Éthiopie, il y a eu ceux de Londres et de Hambourg, puis ceux d'Hiroshima et de Nagasaki, et peut-être ainsi de suite jusqu'au massacre final²⁰.

Ainsi, le XIX^e siècle aurait posé des bases politiques mortifères qui, dans le cadre canadien-français, ont pris la forme d'un nationalisme défensif devant la crainte de l'assimilation anglaise. En 1951, Pierre Vadeboncoeur écrira en ce sens que la mystique nationale « tient à une réalité en partie surannée, fixée dans une tradition, et qui n'eut peut-être son sens plein que vers le milieu du siècle dernier : cette réalité, c'était, pour nous, la plausibilité, bien XIX^e siècle, d'un avenir de petite nation²¹ ». Cette vision d'un nationalisme défensif a aussi et surtout été thématiquée par Pierre Elliott Trudeau, dont les

¹⁹ Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, n° 46 (avril 1962), p. 9.

²⁰ *Ibid.*, p. 6.

²¹ Pierre Vadeboncoeur, « L'irréalisme de notre culture », *Cité libre*, vol. 1, n° 4 (décembre 1951), p. 21 ; repris dans Pierre Vadeboncoeur, *Une tradition d'emportement : écrits (1945-1965)*, choix de textes et présentations par Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, coll. « Cultures québécoises ».

réflexions²² prennent, çà et là, la forme d'une récapitulation de l'histoire canadienne-française depuis la Conquête. Cet effort de synthèse historique n'est pas surprenant chez le futur premier ministre : comme il le dira lui-même dans *La grève de l'amiante* (1956), « les forces qui entraînent le présent ont toujours pris leur élan dans le passé²³ ». Mais, déjà, ce recours à l'histoire appelle deux questions : quel est l'élan et jusqu'où remonte-t-il ?

D'emblée, on constatera que la lecture du passé de Trudeau semble conforme au programme qu'il s'était, pour ainsi dire, fixé dans le tout premier numéro de *Cité libre*. Même si on ne saurait parler de corrélation, il faut rappeler que *Refus global* a paru à peine deux ans avant ce texte :

Nous voulons témoigner du fait chrétien et français et [*sic*] Amérique. Soit ; mais faisons table rase de tout le reste. Il faut soumettre au doute méthodique toutes les catégories politiques que nous a léguées la génération intermédiaire : la stratégie de la résistance n'est plus utile à l'épanouissement de la Cité. Le temps est venu d'emprunter de l'architecte cette discipline qu'il nomme « fonctionnelle », de jeter aux orties les mille préjugés dont le passé encombre le présent, et de bâtir pour l'homme nouveau. Renversons les totems, enfrenons les tabous. Ou mieux, considérons-les comme non-avenus [*sic*]. Froidement, soyons intelligents²⁴.

La démarche se veut cartésienne : plutôt que d'y chercher des leçons ou des enseignements, Trudeau soumet son passé au doute métho-

²² Nous nous permettrons d'élargir un peu la réflexion en analysant ici certains textes qui n'ont pas paru dans *Cité libre*, mais qui participent du même effort pour comprendre le sort de la démocratie au Canada français.

²³ Pierre Elliott Trudeau, « La province de Québec au moment de la grève », dans Pierre Elliott Trudeau (dir.), *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, [1956] 1970, p. 3. Voir aussi Ivan Carel, *Les revues intellectuelles, entre empêchement et émancipation : 1950-1968*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, p. 226.

²⁴ Pierre Elliott Trudeau, « Politique fonctionnelle », *Cité libre*, vol. 1, n° 1 (juin 1950), p. 21.

dique. Les conclusions²⁵ auxquelles il arrive n'ont plus rien de la chaleur réconfortante du mythe groulxiste : « L'histoire nous montre que les Canadiens français n'ont pas vraiment cru à la démocratie pour eux-mêmes et que les Canadiens anglais ne l'ont pas vraiment voulue pour les autres²⁶. » Ou encore : « Pour des raisons historiques et religieuses, nous sommes prévenus contre le système démocratique sans l'avoir loyalement mis à l'essai²⁷ [...]. » En 1958, il écrit aussi : « Quant au peuple canadien-français, il a hérité dès sa naissance de traditions autoritaires (l'Église, la monarchie absolue, le système féodal), et sous le régime "anglais" il a poursuivi son développement avec une "mentalité d'état de siège" (cf. G. Pelletier, *Cité libre*, fév. 57) : rien d'étonnant dès lors à ce que la démocratie ne nous colle pas au corps²⁸. » Par exemple, la recherche d'un chef aux dimensions messianiques montre bien que les Canadiens français ne cherchent pas véritablement à se gouverner eux-mêmes, ceux-ci ayant été davantage habitués à l'obéissance qu'à la liberté réelle²⁹. Quelques précautions de Trudeau ne changent rien aux grandes conclusions, comme on peut le constater dans un texte paru dans *L'Action nationale* en novembre 1954 :

Non pas que je méconnaisse le Jacobinisme de Papineau, ni la confusion admirable des Patriotes, ni les luttes parlementaires de La Fontaine et des nationalistes subséquents; mais enfin, la

²⁵ Pour un compte rendu des réflexions sur l'histoire canadienne-française de Pierre Elliott Trudeau, voir Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, p. 230-236.

²⁶ Pierre Elliott Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », dans *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967, p. 107. Ce texte a d'abord paru dans le *Canadian Journal of Economics and Political Science* en 1958 et a été repris dans Mason Wade (dir.), *Canadian Dualism*, en 1960. Fait à noter : il a été traduit en français par Pierre Vadeboncoeur.

²⁷ Pierre Elliott Trudeau, « Réflexions sur la politique au Canada français », *Cité libre*, n° 6 (décembre 1952), p. 57.

²⁸ Pierre Elliott Trudeau, « Un manifeste démocratique », *Cité libre*, n° 22 (octobre 1958), p. 19.

²⁹ Pierre Elliott Trudeau, « La démocratie est-elle viable au Canada français? », *L'Action nationale*, vol. XLIV, n° 3 (novembre 1954), p. 197.

minuscule poignée d'authentiques héros qui s'arma de fourches en 1837, et le peuple peu passionné qui eut tout juste l'audace de s'armer efficacement de bulletins de votes [*sic*] trois ou quatre fois depuis une centaine d'années, se chalaient fort peu de la responsabilité ministérielle et du contrôle de la liste civile : ils voulaient tout simplement mettre les Anglais à leur place³⁰.

Dans le contexte des années 1950, la lecture historique de Pierre Trudeau n'a pas d'autre objectif que de rompre le fil : si l'on ne veut pas réélire l'Union nationale jusqu'à la fin des temps, il faut briser la tradition par laquelle les Canadiens français ont toujours considéré le parlementarisme comme une sorte de « jeu³¹ » – notion que reprendra positivement l'historien Jocelyn Létourneau cinquante ans plus tard³² – auquel on doit ruser pour survivre. Il faut prendre le risque de la liberté ; le propos de Trudeau est très proche de celui que tiendra à la même époque son ami Pierre Vadeboncœur :

Est-il encore possible d'abattre ces obstacles ? Il faudrait pour cela retrouver l'audace des évangélistes, des explorateurs, des coureurs de bois, et être prêts comme eux à risquer le tout pour le tout. [...] Il se trouve encore quelques milieux où brille l'étincelle de la liberté : des poignées d'hommes ici et là qui n'ont pas peur de prendre des chances dans le domaine de la pensée, de l'économique, du social. Je songe en particulier à certains militants d'action catholique, certains artistes, certains syndiqués, qui semblent décidés à jouer leur espoir du côté de la liberté³³.

³⁰ *Ibid.*, p. 195-196. Voir aussi, sur les rouges, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », p. 110.

³¹ *Ibid.*, p. 111.

³² Cherchant à exemplifier l'ambivalence des Québécois à travers leur histoire, ambivalence qu'il considère comme une force, l'historien Jocelyn Létourneau y va de cette métaphore : « Ils ont toujours cherché à se doter d'un beau jeu constitué de cartes multiples aux combinaisons surprenantes, en sachant très bien que les flushs royales sont rarissimes et que l'on peut souvent ramasser la levée avec un seul atout, même de faible valeur » (Jocelyn Létourneau, *Que veulent vraiment les Québécois?*, Montréal, Éditions du Boréal, 2006, p. 119).

³³ Trudeau, « La démocratie est-elle viable au Canada français? », p. 199.

En outre, et cela apparaît partout dans les réflexions de Trudeau, la solution semble résider dans l'abandon du nationalisme défensif, qui aura quand même été nécessaire pendant un temps³⁴. À l'en croire, il est malheureux que le nationalisme et le séparatisme (au début des années 1960) aient le vent dans les voiles, comme si on essayait « de résoudre les problèmes du xx^e siècle avec les solutions politiques du xix^e siècle³⁵ ». La révolution des uns est l'anachronisme des autres.

Pierre Elliott Trudeau ne parle pas d'abondance. Il connaît les historiens, notamment ceux du milieu anglo-saxon – il cite *Canada: A Political and Social History* d'Edgar McInnis (1947) ainsi que *The French Canadians 1760-1945* de Mason Wade (1955)³⁶. Il faut aussi regarder du côté de l'école historique de Québec³⁷, qui commence à retourner le miroir de la défaite vers les Canadiens français. Si l'école historique de Montréal, dont les figures de proue sont Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, n'est guère encensée dans les pages de *Cité libre*³⁸, Pierre Trudeau, dès 1958, cite Fernand Ouellet et Marcel Trudel³⁹, représentants de l'école de Québec. De manière plus

³⁴ Voir Trudeau, « La province de Québec au moment de la grève », p. 11-12.

³⁵ Pierre Elliott Trudeau, *Réponses de Pierre Elliott Trudeau*, Montréal, Éditions du Jour, 1968, p. 54.

³⁶ Voir Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », p. 108, 119 et 120.

³⁷ Ronald Rudin établit ce lien dans *Faire de l'histoire au Québec*, traduction de Pierre R. Desrosiers, Sillery, Septentrion, 1998, p. 154. L'historien met l'accent sur le décalage que Trudeau constate entre les conditions socioculturelles et les conditions économiques, décalage relevé aussi par Jean Hamelin et Fernand Ouellet à la même époque. Voir aussi Carel, *Les revues intellectuelles*, p. 79; Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, p. 116-117.

³⁸ Par exemple, voir l'étude somme toute nuancée de Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste : sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, n° 18 (novembre 1957), p. 3-18. Voir aussi Ramsay Cook, « L'historien et le nationalisme : le cas Michel Brunet », *Cité libre*, n° 73 (janvier 1965), p. 5-14. Cook fait des travaux de l'historien de Montréal le « plus bel exemple » du fait que les « nationalistes continueront à faire des recherches sur le passé pour s'assurer d'armes propres à leur survivance » (p. 8).

³⁹ Voir Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », p. 108. Il cite Fernand Ouellet, « M. Brunet et le problème de la conquête », *Bulletin des recherches historiques*, juin 1956, p. 99; Marcel Trudel, *L'essai du régime parlementaire*, article

générale, *Cité libre* est directement associée aux ouvrages de Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel par de nombreux espaces publicitaires en quatrième de couverture qui permettent de connaître les nouveautés en histoire nationale⁴⁰. Bref, cette vision d'un Canada français abusant du parlementarisme pour assurer son existence n'est pas une création *ex nihilo* et imprègne les réflexions de plusieurs intellectuels. Même Pierre Vadeboncœur, qui s'éloignera singulièrement de Trudeau à partir des années 1960, en reprendra encore certains aspects au cours des années 1970⁴¹. Au début des années 1950, on retrouve cette vision autant chez Frank Scott⁴² que chez Charles-A. Lussier (que Scott a d'ailleurs connu à l'Université McGill⁴³), qui

publié dans *Notre temps*, 2 avril 1955. Il rappelle aussi que « F. Ouellet est l'auteur d'une étude très perspicace intitulée *M^{re} Plessis et la naissance d'une bourgeoisie canadienne*, étude qu'il présenta au Congrès de la société canadienne de l'histoire de l'Église catholique, tenu à Chicoutimi au mois d'août 1956 » (Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », p. 115).

⁴⁰ En juin-juillet, août-septembre ainsi qu'en octobre 1960, on annonce la parution de l'étude *Les élections provinciales dans le Québec (1867-1956)*, par Jean Hamelin; en novembre et en décembre 1960, on présente *La dualité canadienne : essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, sous la direction de Mason Wade et Jean-Charles Falardeau; en janvier, février et mars 1961, on annonce que *Lesclavage au Canada français* par Marcel Trudel vient de paraître; en avril et en mai 1961, on présente, « en rappel », *La dualité canadienne* par Jean-Charles Falardeau; *Esclavage au Canada français* par Marcel Trudel, *Papineau* par Fernand Ouellet et *Edmond de Nevers, essayiste* par Claude Galarneau. Dans les mêmes numéros, on annonce la parution d'*Économie et société en Nouvelle-France* par Jean Hamelin; en octobre 1961, on présente l'*Atlas historique du Canada français des débuts à 1867* par Marcel Trudel; en mars 1962, sous le titre « Problèmes de l'heure », on rappelle l'ouvrage de Wade et Falardeau, *La dualité canadienne*, et on indique que *Le Canada : expérience ratée ou réussie?* est actuellement sous presse (sa parution sera évoquée dans une publicité du numéro de mai 1962); en mars 1963, on annonce la parution (aussi en octobre 1963), sous la direction de Fernand Dumont et d'Yves Martin, de *Situation de la recherche sur le Canada français*; le mois suivant, on rappelle le même titre ainsi que *L'analyse des structures sociales régionales* par les mêmes auteurs.

⁴¹ Voir, par exemple, Pierre Vadeboncœur, *La dernière heure et la première*, Montréal, L'Hexagone / Parti pris, 1970, p. 17.

⁴² Voir Frank-R. Scott, « Canada et Canada français », *Esprit*, n^{os} 8-9 (août-septembre 1952), p. 185.

⁴³ Voir Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, p. 66.

écrivra en 1952 : « Rien d'authentique, d'immanent dans nos institutions politiques ; nous avons tout reçu, et avons à peine transposé⁴⁴. » Il ne faut pas oublier Fernand Ouellet :

Le parlementarisme n'est plus dans cette perspective qu'un instrument servant à la préservation des institutions nationales – sans égard à leur mérite – et de ses intérêts de classe. C'est à cette déviation du parlementarisme, bien plus qu'aux faiblesses du système adopté en 1791, qu'on doit le chaos politique qu'on a pris l'habitude de qualifier du nom pompeux de « nos luttes parlementaires »⁴⁵.

Une telle vision partagée donne à penser que le débat d'idées démocratiques chez les Canadiens français fut bien secondaire dans le jeu électoral. Comme le dit encore Trudeau :

C'est ainsi que la condamnation du libéralisme par l'Église et les avantages de la réciprocité pour notre peuple n'empêchèrent pas Laurier de gagner en 1896 et de perdre en 1911 : notre peuple ne votait pas pour ou contre une idéologie philosophique ou économique, mais uniquement pour le champion de nos droits ethniques ; Laurier d'abord, Bourassa ensuite⁴⁶.

On devine, par ces propos, un XIX^e siècle sans relief politique, un « désert vide de toute pensée démocratique et où les seules oasis n'abritaient qu'une maigre végétation ultramontaine⁴⁷ », pour reprendre les mots d'Yvan Lamonde. Bien sûr, on retrouve cette image du désert démocratique çà et là dans *Cité libre*. Par exemple, dans le même texte de 1952, Pierre Trudeau rappelle que la « grande

⁴⁴ Charles-A. Lussier, « Loi électorale et conscience politique », *Cité libre*, n° 6 (décembre 1952), p. 23.

⁴⁵ Fernand Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *Canadian Historical Review*, vol. 43, n° 3 (1962), p. 190. Ce texte a d'abord été publié dans *Liberté*, vol. 4, n° 21 (mars 1962), p. 90-112.

⁴⁶ Pierre Elliott Trudeau, « Réflexion sur la politique au Canada français », *Cité libre*, vol. 2, n° 3 (décembre 1952), p. 55.

⁴⁷ Yvan Lamonde, *Historien et citoyen : navigations au long cours*, avec la collaboration de Claude Corbo, Montréal, Fides, 2008, p. 51.

crise économique des années trente marque [...] un renouveau de notre pensée politique, le premier tournant important depuis 1791⁴⁸ », comme si entre l'Acte constitutionnel et la Crise, rien n'avait bougé du point de vue de la démocratie. En octobre 1954, François Hertel, ancien maître jésuite de Trudeau, écrit que « [d]ans les premières années (dans les cent premières années) de la Domination britannique, la vie paysanne de chez nous s'affirme et s'intensifie sans modifications substantielles » et que les « us et coutumes qui s'enracinent ont plus d'importance que les occasionnelles discussions politiques et que l'insurrection de 1837⁴⁹ », comme si ces derniers éléments n'avaient qu'une importance marginale. Finalement, en mai 1958, Guy Cormier, dans l'analyse d'un texte de Claude Ryan, relève ce qu'on ne saurait décrire comme une erreur d'appréciation ou une faute de frappe : « Que dit encore Ryan sur l'évolution spirituelle des Canadiens français ? “De Maistre, de Bonald, Veuillot, furent jusque dans les années 1830, les auteurs les plus fréquemment conseillés aux jeunes générations.” (p. 448) Jusqu'à 1830 ? C'est sans doute 1930 qu'il faut lire ici⁵⁰. » La ligne du temps est toujours la même : entre la Conquête et les années 1930, le XIX^e siècle est une vaste zone tranquille, marquée par un nationalisme défensif qui a laissé peu ou prou de traces démocratiques, de combats réels pour des idées libérales.

Pierre Trudeau n'a donc pas bien vu que le nationalisme culturel, défensif et conservateur en cachait un autre, fût-il rapidement battu en brèche à partir du milieu du XIX^e siècle : le nationalisme libéral. Après la défaite des rébellions (qui constituent déjà un effort de conjugaison du libéralisme et du nationalisme), Louis-Joseph Papineau pouvait encore dire que « le cœur est trop noble, la raison trop juste et trop élevée pour séparer le *libéralisme* de la *nationalité*, pour sacrifier

⁴⁸ Trudeau, « Réflexion sur la politique au Canada français », p. 57.

⁴⁹ François Hertel, « Les évolutions de la mentalité au Canada français », *Cité libre*, n° 10 (octobre 1954), p. 40-41.

⁵⁰ Guy Cormier, « Le Canada français entre le passé et l'avenir », *Cité libre*, n° 20 (mai 1958), p. 27.

celle-ci à celui-là⁵¹ ». Comme le rappelle Yvan Lamonde, il s'agissait alors pour l'homme politique de miser non pas sur le gouvernement responsable de La Fontaine, mais sur la représentation proportionnelle au Canada-Uni, condition préalable à l'engagement de « donner les mêmes droits à “tous les membres de la famille humaine”⁵² ». Si la tentative de Papineau fut un échec, il n'en reste pas moins qu'elle aurait pu être riche de leçons pour les citélibristes comme Trudeau. On peut accrocher quelques wagons à la locomotive du libéralisme, comme le constatera Fernand Ouellet en 1962, évoquant le « nationalisme libéral » du XIX^e siècle pour aussitôt le définir comme l'« expression d'une minorité remuante⁵³ ». Quoi qu'il en soit, cette articulation ne fut pas comprise par Trudeau, comme le note Claude Couture dans une étude sur son libéralisme :

il est clair que l'ancien rédacteur de *Cité libre*, et à sa suite de nombreux auteurs, a été incapable de penser l'importance de la relation, évidente dans les textes d'Étienne Parent, entre le libéralisme classique, à la fois élitiste et démocratique, socialement conservateur et « progressiste » sur le plan économique, et le nationalisme canadien-français des années 1850 à 1950⁵⁴.

Si l'on accepte que le libéralisme n'exclût pas d'emblée le nationalisme, il est tout à fait possible de comprendre autrement le néonationalisme des années 1960. Mieux conscient de l'existence de ce nationalisme libéral du milieu du XIX^e siècle, Pierre Trudeau aurait pu voir que le nationalisme culturel et traditionnel n'était pas le seul possible ; qu'on pouvait notamment relier le nationalisme (et l'indépendantisme) au socialisme. Cela ne sera pas le cas, bien sûr :

⁵¹ Cité dans Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, t. 1 : 1760-1896, Montréal, Fides, p. 300.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », p. 197.

⁵⁴ Claude Couture, *La loyauté d'un laïc : Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien*, Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 114.

la compréhension du présent trouve son équivalent dans la méconnaissance d'un pan du passé canadien-français.

Il est justice de se poser la question : pourquoi y a-t-il, chez Trudeau, une telle vision aplanie d'un siècle dont les événements majeurs – comme les rébellions de 1837 et de 1838 – sont ravalés au statut de manifestations nationalistes marginales? On pourrait d'abord expliquer une telle situation par l'évolution de l'historiographie canadienne-française. Comprendre que le nationalisme peut être compatible avec le libéralisme n'est certainement pas facile dans un contexte où la lecture de l'histoire est encore en chantier, comme le dit Fernand Ouellet en 1963 :

[...] existe-t-il avant 1837 un mouvement laïc possédant une certaine autonomie? Dans quelle mesure le nationalisme dit libéral ou démocratique accordait-il la prééminence aux libertés individuelles sur les droits collectifs? Ne s'agissait-il pas en fin de compte, plutôt que d'un nationalisme libéral ou démocratique, d'un national-libéralisme n'utilisant par conséquent les idées nouvelles que pour mieux atteindre certains objectifs proprement conservateurs? Après les travaux faits sur cette période, il existe encore beaucoup d'obscurité et de confusion autour des croyances et des attitudes de ceux qui furent à l'origine de notre première aventure séparatiste⁵⁵.

Aussi, dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le nationalisme du XIX^e siècle soit surtout considéré sous l'angle du conservatisme, le régime de Duplessis ayant pour ainsi dire figé le sens du concept. C'est l'hypothèse retenue par Yvan Lamonde dans ce portrait d'époque :

Le Pierre Elliott Trudeau de 1950 ne connaissait pas cette tradition démocratique que les historiens Philippe Sylvain et Jean-Paul Bernard commençaient à esquisser. S'il avait le mérite, avec d'autres, de mener un combat pour une cité libre et démocratique,

⁵⁵ Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 1 (1963), p. 48.

il le menait contre un passé globalement réduit à avoir été ce qu'était son présent sous le duplessisme. Pas plus qu'il n'a vu un nationalisme canadien-français autre que celui qu'incarnait Maurice Duplessis, il n'a vu au-delà de Laurier la tradition démocratique des libéraux, des défenseurs des libertés, inspirés manifestement plus par le républicanisme étatsunien que par le républicanisme français ou le monarchisme britannique⁵⁶.

En effet, la connaissance que Trudeau possède de l'histoire canadienne-française semble beaucoup plus vaste après Laurier, comme le donne à penser son ami Gérard Pelletier en 1968⁵⁷. Ce qui précède, même enrichi des premières réflexions des historiens de Laval, ne semble guère plus développé que ce qu'on retrouve dans un manuel d'histoire comme l'*Histoire du Canada* des pères Farley et Lamarche, qui fut une référence dans les collèges classiques à partir des années 1930. La vision des rébellions de 1837 et de 1838 que Trudeau développe dans ses textes en témoigne éloquemment.

Dans « Un manifeste démocratique », paru en octobre 1958 dans *Cité libre*, Trudeau place ces mots en exergue : « *Henceforth, there must be no peace in the Province. Agitate! Agitate!! Agitate!!* (O'Callaghan, 1837)⁵⁸ ». Le fait qu'il ait choisi les paroles célèbres d'un proche collaborateur de Papineau à la veille des rébellions laisse perplexe : s'agit-il d'un appel à l'action – le texte de Trudeau portant surtout sur l'union nécessaire des forces démocratiques au Canada français? S'agit-il plutôt d'un rappel de l'agitation de surface en lieu et place du véritable engagement démocratique chez les Canadiens français, qui se débattent sans vraiment combattre pour la démocratie, comme il le dit encore dans ce texte⁵⁹? S'il est difficile de déterminer

⁵⁶ Lamonde, *Historien et citoyen : navigations au long cours*, p. 50.

⁵⁷ Dans une introduction à un livre-panégyrique paru aux Éditions du Jour quelque temps avant l'élection de Pierre Elliott Trudeau comme premier ministre du Canada, Gérard Pelletier admire le savoir historique de son ami, mais prend tout de même soin de mettre l'accent sur la période post-Confédération. Voir Gérard Pelletier, « Introduction », dans Trudeau, *Réponses de Pierre Elliott Trudeau*, p. 24.

⁵⁸ Edmund O'Callaghan, cité dans Trudeau, « Un manifeste démocratique », p. 1.

⁵⁹ Voir *Ibid.*, p. 17.

le sens que Trudeau donne aux mots du docteur O'Callaghan, on peut tout de même croire qu'il leur emprunte un peu de leur vigueur. Cela dit, la force révolutionnaire des rébellions est loin d'être reconsidérée et réactivée pour autant : à en croire Trudeau, les rébellions furent une réaction nationaliste pour abuser du système britannique⁶⁰. Il parle aussi de « l'extrémisme des assemblées, qui s'en prirent à Aylmer, puis à Gosford, malgré les attitudes conciliantes de ces derniers⁶¹ ». Papineau n'est guère plus valorisé en avril 1962, dans « La nouvelle trahison des clercs » :

Le second choix (celui de l'État multinational) fut, et reste, celui des Constitutionnalistes : il consiste à répudier l'idée martiale et auto-destructrice d'État-Nation et lui substituer l'idée civilisatrice du pluralisme polyethnique. – Je reconnais qu'en certains pays et à certaines époques, cette option peut n'avoir pas été possible, et notamment quand le nationalisme agresseur a joui d'une supériorité écrasante et a refusé tout compromis avec les minorités nationales. Était-ce le cas au temps de Papineau et des Patriotes ? J'en doute. Mais en tout état de cause, cette aventure indépendantiste s'est soldée par un Acte d'Union qui – sur le plan des droits minoritaires – était un recul par rapport à l'Acte constitutionnel de 1791.

Comme question de fait, ce second choix a été, et reste, possible pour les Canadiens français. L'État multinational put être rêvé par Lafontaine, réalisé sous Cartier, perfectionné par Laurier, affranchi avec Bourassa⁶².

⁶⁰ « Certes, ils se lancèrent bientôt dans l'action électorale comme des canards vont à l'eau et, en 1837-1838, on vit même plusieurs Canadiens français se battre et mourir pour les principes démocratiques. Mais on ne peut attribuer cette conduite à une conversion soudaine et miraculeuse au parlementarisme. Ils n'avaient qu'un souci : survivre comme nation, et il était apparu que le gouvernement parlementaire pouvait constituer un instrument utile à cette fin. Par conséquent, leur secret dessein, en adoptant morceau par morceau le système britannique, ce n'était pas seulement d'utiliser celui-ci, mais d'en abuser s'il le fallait » (Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », p. 109).

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », p. 9.

Quelques constats : l'option des patriotes et de Papineau ne semblait pas justifiée – les conditions d'oppression ne sont pas reconnues par Trudeau ; elle est réduite de manière anachronique à une « aventure indépendantiste⁶³ » ; elle fut un échec – l'Acte d'Union en fait foi ; le second choix, préconisé par Pierre Elliott Trudeau, a été « rêvé » par Louis-Hippolyte La Fontaine. Ces jugements sur les rébellions et sur Papineau sont très près de ceux d'une historiographie classique, ecclésiastique, ainsi qu'on la retrouve dans le manuel de Farley et Lamarche. À propos des prodromes des rébellions : « En vain l'Angleterre essaya-t-elle de se concilier avec les Canadiens⁶⁴. » Les pères rappellent, comme Trudeau, les efforts de Gosford et d'Aylmer pour ce faire⁶⁵. Ils tendent aussi à montrer que les rébellions n'étaient pas justifiées, notamment parce que « la vie du peuple n'était pas en danger au point d'excuser une résistance offensive par les armes, quoiqu'on eût contre le groupe qui détenait le pouvoir de réels griefs non seulement d'ordre politique, mais encore d'ordre national, économique, social et intellectuel⁶⁶ ». Finalement, s'il y a à choisir entre Papineau et La Fontaine, le choix est vite fait par les deux hommes d'Église : « Contrairement à Papineau, qui était plutôt un tribun politique, Lafontaine apparaît comme un véritable homme d'État. Ses vues élevées et son sens pratique ont facilité l'alliance réformiste qui va assurer notre liberté politique⁶⁷. » Ou encore, sur l'intégration de la pensée des Lumières : « Papineau, le chef des Patriotes, avait perdu la foi. Il absorba dans cette littérature bien des erreurs auxquelles le prédisposait son tempérament de tribun. [...] Louis-Hippolyte Lafontaine lui-même eut grande peine à se dégager de cette pernicieuse emprise⁶⁸. » Le jugement de Trudeau sur

⁶³ Fernand Ouellet ne s'exprimait pas autrement. Voir « Les fondations historiques de l'option séparatiste dans le Québec », p. 194.

⁶⁴ Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche, *Histoire du Canada : cours supérieur*, 2^e éd., Montréal, Librairie des Clercs de St-Viateur, 1935, p. 288.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, p. 295.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 329.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 315.

Papineau s'aligne donc sur la pensée traditionnelle, mais aussi sur les jugements récents de l'historien Fernand Ouellet, lequel sera extrêmement sévère envers le chef des Patriotes⁶⁹. En 1965, il dira notamment que Papineau « n'avait rien d'un héros », qu'il était « indécis et faible », qu'il n'avait « aucune des qualités qui font les hommes d'action » et qu'« au lieu de diriger les événements [...], il y assiste agité, indécis et souvent prostré⁷⁰ ». En outre, la référence de Trudeau à La Fontaine ne surprend pas davantage : comme le rappelle Éric Bédard dans *Les réformistes*, un « personnage comme Louis-Hyppolite LaFontaine a été l'objet d'un véritable culte pendant presque un siècle », tandis qu'à partir de la « seconde moitié du xx^e siècle », les « néonationalistes québécois, inspirés par l'école historique de Montréal, ne se reconnaissent [plus] guère dans l'action de LaFontaine et des réformistes⁷¹ ».

Pierre Trudeau pouvait-il donc comprendre autrement le xix^e siècle ? Comme le rappelait Yvan Lamonde, les travaux historiques sur le libéralisme canadien-français, notamment ceux de Jean-Paul Bernard (*Les Rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du xix^e siècle*, 1971) et de Philippe Sylvain (« Libéralisme et ultramontanisme au Canada français : affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865) », 1968), n'avaient pas encore paru, mais force est de constater que la perception de Trudeau n'était pas, à cette époque, la seule possible. Outre les remarques de Léon Dion en 1958⁷², il faut citer le directeur de *L'Action nationale*, Pierre Laporte, qui réagissait aux propos par trop pessimistes de Trudeau dans la

⁶⁹ Voir, par exemple, Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 375, coll. « Histoire / Les cahiers du Québec ».

⁷⁰ Fernand Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *Liberté*, vol. 7, n^{os} 1-2 (37-38) (janvier-avril 1965), p. 48.

⁷¹ Éric Bédard, *Les réformistes : une génération canadienne-française au milieu du xix^e siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 2009, p. 29-30.

⁷² Michael Behiels rappelle la substance du texte de Léon Dion (« L'esprit démocratique chez les Canadiens de langue française », paru en novembre 1958, dans *Cahiers d'éducation des adultes*), dans *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, p. 233-234.

livraison de décembre 1954. Sa lecture de l'histoire nationale, et plus précisément de 1837, montre bien que la démocratie est importante dans la série des événements qui menèrent aux rébellions. Laporte conclut :

Nos ancêtres se sont véritablement battus pour le gouvernement responsable. Est-ce à dire que chacun aurait été en mesure de définir ce qu'était ce gouvernement, ce qu'il comportait et où cela le conduisait? Non. La province de Québec, que je sache, n'est pas moins vigoureusement autonomiste parce que ses citoyens ne sont pas tous capables de discourir sur ce sujet⁷³.

À partir du début des années 1960, l'action des patriotes sera aussi revalorisée par de nombreux acteurs intellectuels⁷⁴. Serge Gagnon, dans un texte sur les écoles historiques au Québec, qui paraît dans *Cité libre* en janvier 1966, le constate :

Certains indices laissent croire que l'on tente actuellement d'étoffer le mouvement séparatiste en rappelant à la nation les étapes de notre révolution. Signalons en particulier la parution de l'*Histoire de l'insurrection au Canada* de Louis-Joseph Papineau (Ed. Orphée, 1963). Les commentaires d'introduction soulignent que cette publication est faite dans le but d'aviser le mouvement séparatiste actuel. Il y aurait bien d'autres exemples à citer. Jamais le Canada français n'a été aussi curieux de son aventure révolutionnaire⁷⁵.

On peut rappeler d'autres exemples de cette récupération. Comme l'a bien vu Ivan Carel dans sa thèse de doctorat, la revue *Liberté*, fondée en 1959, se réclame des patriotes « afin de faire valoir son projet d'émancipation et tend à établir une coupure avec les mouvements nationalistes passés⁷⁶ ». En 1963, Paul Chamberland considère

⁷³ Pierre Laporte, « La chronique du directeur », *L'Action nationale*, vol. XLIV, n° 4 (décembre 1954), p. 296.

⁷⁴ Voir Jean-Paul Bernard, « La mémoire actuelle des Patriotes », dans Jean-Paul Bernard (dir.), *Les rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 12.

⁷⁵ Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, n° 83 (janvier 1966), p. 9.

⁷⁶ Carel, *Les revues intellectuelles*, p. 448.

les rébellions comme « l'occasion manquée qui aurait pu amener le Québec à être une société normale⁷⁷ ». *Parti pris* (1963-1968) n'est pas en reste : comme le rappelle encore Ivan Carel, « les rédacteurs de la revue se voient comme “les héritiers de Papineau”⁷⁸ ». Le nationalisme n'a pas à être rétrograde : il peut être novateur, socialiste, libéral. On peut déjà le deviner dans *Cité libre*, où il y a tout de même de l'espace pour une « dissidence » historiographique, pour une autre interprétation du XIX^e siècle libéral radical. Il faut entendre cette voix.

Une histoire de la liberté pour un néonationalisme en construction

Le vingt-quatrième numéro de *Cité libre*, paru en janvier-février 1960, inaugure la nouvelle série de la revue : nouveau format, nouvelle présentation, nouvelles collaborations. On y retrouve notamment une section anonyme (est-elle de Jean-Charles Falardeau, directeur adjoint de la revue de janvier 1960 à février 1961 ?) intitulée « De qui est-ce ? », où apparaît ce texte :

En ce temps-là, la lutte était terrible entre une autorité intransigeante, impitoyable, déterminée à faire courber tous les esprits, à détruire les plus petits germes, les plus légers souffles d'indépendance intellectuelle, entre cette autorité, dis-je, et ce qui tenait encore de l'ancienne phalange des libéraux restés debout dans la déroute de leurs idées, et continuent à résister dans l'écrasement de leur parti.

Les exigences et les prétentions de cette autorité tracassière et asservissante ne pouvaient conduire qu'à faire des révoltés, et c'est nous naturellement qui étions les révoltés, puisque nous ne voulions ni baisser nos fronts ni nous soumettre à une tyrannie qui aurait fait rapidement, des jeunes gens de Montréal, rien autre chose que des ilotes et des ressorts de gouvernement absolu⁷⁹.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 449.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 458.

⁷⁹ Arthur Buies, cité dans *Cité libre*, n° 24 (janvier-février 1960), p. 24.

Qui a écrit ces propos? La réponse est au bas de la page, à l'envers : « Ce texte est d'Arthur Buies, dans *Évocation*, conférence donnée à Montréal, en 1883. » Voilà qui étonne dans les pages de *Cité libre* : la pensée d'un libéral radical est évoquée, et ses propos semblent vouloir éclairer la situation du début de l'année 1960 – la résistance de libéraux qui évitent « l'écrasement de leur parti » face à un gouvernement absolu. En même temps, la citation fait l'objet d'un jeu d'identification, ce qui montre bien le chemin à parcourir pour parler véritablement d'une prise de conscience de la mémoire combative du XIX^e siècle.

De nouveau, en avril 1961 (n° 36), on retrouve un jeu analogue, intitulé « De qui sont ces textes? » Cinq citations sont reprises, toutes d'Olivar Asselin et d'Arthur Buies, comme le révèle la « solution » au bas de la page, à l'envers. Les parallèles sont faciles à établir pour un lecteur de l'époque : Buies parle d'une reviviscence d'un « mouvement intellectuel » et du « sentiment indestructible du progrès » ; de la nécessité de « modifier profondément notre système d'instruction » ; de la nécessité de prendre un certain temps avant d'écrire, puisqu'il « manque encore l'étude, les connaissances, la pratique assidue, les leçons, la direction » ; Asselin, quant à lui, évoque la difficulté des réformistes lorsqu'ils veulent « enseigner la différence entre l'assez bien et le mieux à des êtres qui savent juste discerner entre le très mal et le très bien » ; il considère aussi que la littérature « peut être nationale par la nature des sujets, mais à condition d'être d'abord une littérature, c'est-à-dire autre chose qu'un ensemble d'écrits sans valeur littéraire propre⁸⁰ ». Traduction de 1961 : il faut prendre son temps, culturellement et intellectuellement, malgré l'emballement de 1960 ; il faut rénover le système d'éducation, notamment pour lancer une véritable littérature, laquelle n'a pas à être inféodée à quelque critère nationaliste. À partir du moment où on accepte de tirer vers soi ces extraits, le

⁸⁰ Arthur Buies et Olivar Asselin, cités dans « De qui sont ces textes? », *Cité libre*, n° 36 (avril 1961), p. 32.

message est clair. Par contre, les messagers demeurent méconnus. Il faut même jouer pour les découvrir.

Cette méconnaissance apparaît encore plus clairement dans une chronique du sociologue Jean-Charles Falardeau. Inaugurée dans le numéro de janvier-février 1960, la chronique s'intitule : « Nos classiques retrouvés ». Déjà, le titre a quelque chose de l'oxymore : le classique est généralement enseigné, valorisé, imité ; ici, il est comme un objet enfoui, disparu dans un siècle méconnu. C'est ainsi que Falardeau, en traitant d'Olivar Asselin, d'Edmond de Nevers, de Léon Gérin, d'Arthur Buies et de Louis-Joseph Papineau, va de surprise en surprise, comme si ces figures du XIX^e siècle étaient d'une culture étrangère et nouvelle, que l'on découvre ou redécouvre partiellement⁸¹. Évidemment, comme le jeu d'identification, il s'agit de trouver dans le passé méconnu de quoi mettre en relief ses propres combats, de quoi baliser le chemin à parcourir. Dans le cas de Jean-Charles Falardeau, plus sensible au développement culturel qu'aux mouvements saccadés de la politique⁸², les enseignements sont nombreux. Chez Edmond de Nevers, il constate :

Il est tourné vers l'avenir. Il attend, il pressent, dirait-on, un éclatement créateur. Et cet éclatement, il ne le fait *pas* dépendre d'abord d'une attitude politique. Il le prévoit comme le résultat d'une attitude psychologique et intellectuelle. D'un acte de confiance en nous-mêmes. De confiance dans la vertu des activités de l'esprit

⁸¹ Les textes de Falardeau sont aussi l'occasion de mettre en lumière les travaux les plus récents de l'Université Laval : à propos d'Edmond de Nevers, il rappelle que « l'oubli sera bientôt compensé, lorsque notre collègue Claude Galarneau de l'Institut d'histoire de Québec publiera, aux Presses Universitaires de Laval, la remarquable étude qu'il vient de vouer à la mémoire d'Edmond de Nevers » (« Actualité d'Edmond de Nevers », *Cité libre*, n° 25 (mars 1960), p. 21) ; à propos de Louis-Joseph Papineau, il rappelle la publication de « l'excellent recueil de textes publiés [*sic*] par Fernand Ouellet qui est le premier cahier de l'Institut d'histoire de l'Université Laval » (« La faute à Papineau », *Cité libre*, n° 28 (juin-juillet 1960), p. 5).

⁸² Voir à ce propos Marcel Fournier, « Jean-Charles Falardeau (1914-1989), sociologue et universitaire / Jean-Charles Falardeau (1914-1989), Sociologist and Academic », *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 1 (printemps 1989), p. 206-207.

appliquées, sans contrainte, à la recherche et à la diffusion des résultats de recherche⁸³.

Cet acte de confiance en soi-même pourrait bien passer, ici, par un retour à l'histoire du pays, par sa « redécouverte » qu'engendrent les écrits de Léon Gérin et ceux de Louis-Joseph Papineau. À propos de Gérin, qu'il a côtoyé à la fin de sa vie : « En même temps qu'un enthousiasme renouvelé pour les sciences de l'homme, je trouvais à son contact la révélation de certaines étapes de notre évolution intellectuelle dont ne nous avaient parlé ni les manuels d'histoire, ni nos professeurs, ni personne⁸⁴. » À propos de Papineau :

On croirait entendre Rousseau ou Jefferson. Et nous nous étonnons que ces idées aient pu être exprimées par un Canadien de 1837. Ou du moins, nous l'avons oublié, car on ne nous en a guère parlé depuis. J'éprouve, pour ma part, quelque difficulté à imaginer ce que fut cette époque des débuts de notre XIX^e siècle. Elle se résumait, dans les cours de mes professeurs d'histoire, en une labyrinthique « question des subsides », suivie des « troubles » de 37-38 d'où émergeait, au chapitre suivant, la pure image de Mgr Bourget⁸⁵.

Cette critique de l'historiographie traditionnelle – qu'on retrouvera à la même époque dans *La ligne du risque* de Pierre Vadeboncœur⁸⁶ – révèle deux tâches importantes, deux chantiers à peine inaugurés : il faut d'abord opposer à cette historiographie de collège classique une nouvelle façon de faire de l'histoire ; confiant et conscient de soi, il faut trouver le moyen de tirer vers soi l'histoire pour établir ce qu'il

⁸³ Jean-Charles Falardeau, « Actualité d'Edmond de Nevers », p. 21.

⁸⁴ Jean-Charles Falardeau, « Mon ami Léon Gérin », *Cité libre*, n° 26 (avril 1960), p. 27.

⁸⁵ Jean-Charles Falardeau, « "La faute à Papineau" », p. 5.

⁸⁶ « [...] le manuel d'histoire de ma fille de dix ans, en 1960, faisait tout simplement un saut par-dessus la Rébellion. L'auteur prenait l'avion vers 1830 pour atterrir comme un Martien quelques mois avant l'Acte d'Union. L'habitude de s'envoler vers le ciel, sans doute » (Pierre Vadeboncœur, *La ligne du risque*, Montréal, Hurtubise HMH, 1963, p. 202).

convient de nommer, à la suite de Fernand Dumont, « une histoire de liberté⁸⁷ ». La leçon est claire pour Falardeau :

Comment résister à la question qui s'impose malgré soi et ne pas se demander ce que fût devenue notre société si, en 1890, un Léon Gérin avait enseigné à l'université? Si, à la même époque, d'autres chaires universitaires eussent été occupées par Errol Bouchette, les Edmond de Nevers, les Benjamin Sulte. Grâce à ces hommes, la face de notre province eût sans aucun doute été changée. Nous connaissions quelques-unes des raisons qui les ont empêchés d'être reconnus, écoutés, suivis. Eux-mêmes ont établi, à temps et à contre-temps, l'inventaire de ces causes. Et, au cas où les choses n'auraient pas tellement changé, il est peut-être utile, pour nous de 1960, de les noter de nouveau⁸⁸.

Cet épisode d'histoire-fiction, sous le signe du subjonctif plus-que-parfait, est particulièrement intéressant. Si Falardeau se prend à rêver d'une tout autre université à la fin du XIX^e siècle, s'il évoque aussi, à la blague, la création d'une « chaire universitaire "Arthur Buies" d'économie politique⁸⁹ », c'est qu'il se permet d'osciller entre les libertés d'un passé enterré et un présent *possible*, qui aurait été justement irrigué par ces dernières. Ce présent possible plutôt que le présent réel est aussi convoqué dans un autre épisode d'histoire-fiction, qui semble un moyen efficace pour réanimer le passé dans une histoire que l'on dirait interrompue. Il s'agit d'une réflexion d'une des figures majeures de *Cité libre* : Pierre Vadeboncœur. L'essayiste, qui amorce en 1950 une longue carrière à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), devenue par la suite la Confédération des syndicats nationaux (CSN), est à l'époque un ami de Pierre Elliott Trudeau, qu'il a côtoyé au collège Jean-de-

⁸⁷ Fernand Dumont attribue cette tâche à l'historiographie canadienne-française dans une conférence donnée à l'Institut canadien des affaires publiques en septembre 1959. Le texte augmenté de la conférence est repris dans *La vigile du Québec : Octobre 1970 : l'impasse?*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 44-56.

⁸⁸ Falardeau, « Mon ami Léon Gérin », p. 27.

⁸⁹ Jean-Charles Falardeau, « Arthur Buies, l'anti-zouave », *Cité libre*, n° 27 (mai 1960), p. 25.

Brébeuf et à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. D'abord farouchement antinationaliste, Pierre Vadeboncœur a découvert progressivement la force d'un nationalisme de gauche, en accord avec le socialisme auquel il adhère à partir de 1954⁹⁰. Il incarne mieux que quiconque la dissidence citélibriste qui se développe dans les pages de la revue. Il écrit en janvier 1958 :

Pensez-vous que Papineau, vivant à notre époque, n'aurait pas créé un fort mouvement anticapitaliste et lancé contre le consortium du fer le poids apolitique de la classe ouvrière après l'avoir galvanisée de quatre-vingt-douze résolutions socialisantes? Croyez-vous que *Le Devoir* capitalisant de M. Filion continuerait alors comme il le fait à turlututer ses marottes? Un Papineau contemporain ne serait-il pas l'homme du risque et de la surprise, l'antitraditionaliste par excellence, un serviteur de causes nouvelles? Le vide politique actuel n'existerait pas, car il l'aurait rempli de quelque chose : une entreprise et une pensée définissant l'actuel, et non pas, comme le veulent les vieux phonographes de la charmante époque, une version pseudo-moderne des intentions politiques d'il y a cent ans. À ce prix, nous aurions une pensée qui rendrait complètement intelligible aux masses et aux indépendants la grève de l'amiante, la lutte de Murdochville, l'infamie du régime Duplessis, le vide congénital du principal parti d'opposition et combien d'autres choses, dont sans doute quelques idées particulières sur le droit privé de propriété⁹¹...

Un nouvel anachronisme, mais en sens inverse : si Pierre Elliott Trudeau évoquait « l'aventure indépendantiste » de Papineau, projetant ainsi 1962 sur 1837, Pierre Vadeboncœur, quant à lui, tire le grand personnage vers 1958. Le procédé sera repris plusieurs années plus tard : quelque temps avant le référendum de mai 1980, Vadeboncœur convoquera ainsi la figure d'Henri Bourassa dans un

⁹⁰ Voir notre étude « Pierre Vadeboncœur : la gauche telle une “école de la vérité” », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n° 2 (hiver 2011), p. 229-240.

⁹¹ Pierre Vadeboncœur, « Voilà l'ennemi! », *Cité libre*, n° 19 (janvier 1958), p. 37, repris dans *Une tradition d'emportement*, p. 82-83.

texte au *Devoir*, « Henri Bourassa nous parle toujours ». L'historien-essayiste cherchera à réveiller les morts pour servir sa cause :

quand on demande ce qu'il ferait dans les circonstances actuelles et qu'on répond platement, ou bien qu'il fut fédéraliste, ou bien qu'on ne saurait solliciter la pensée des disparus, ce qui est vrai, eh bien tout de même, je vois mal cette fierté, cet indomptable caractère, ce champion de son peuple, donner dans un rôle de Ryan, ou ne pas défier Trudeau. Je le vois mal se soumettre, ou nous soumettre à d'autres. La dépendance n'était pas son fort⁹².

La litote qui conclut le texte ne laisse planer aucun doute sur le sens de l'analogie : Henri Bourassa serait aujourd'hui indépendantiste. Le politicien du début du siècle revit ; « cet homme dont le caractère avait quelque chose d'héroïque⁹³ » peut ainsi rejoindre René Lévesque, grâce à la parole d'un essayiste partant du passé pour mieux penser l'avenir.

Pourquoi convoquer ces figures du passé, fussent-elles exemplaires ? Nous avons montré ailleurs⁹⁴ comment Pierre Vadeboncœur, en redécouvrant de vieilles traditions de liberté – dans ce cas-ci, incarnées par les figures de Papineau et de Bourassa –, lançait sa ligne du risque vers l'avant. Même si, comme nous l'avons noté plus haut, il maintient une vision trudeauiste de l'Histoire, considérant que les Canadiens français se sont réfugiés dans l'irréalisme et dans la permanence tranquille des traditions mortifères, il renoue avec certaines traditions étonnamment *modernes*, enfouies sous un siècle cléric-nationaliste, que ses collègues de *Cité libre* ne semblent guère réactiver. On le voit bien dans « Voilà l'ennemi ! », texte paru dans le numéro de janvier 1958 de *Cité libre* :

⁹² Pierre Vadeboncœur, « Henri Bourassa nous parle toujours », *Le Devoir*, 7 mars 1980.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Voir notre texte « La mémoire libre », présentation de Pierre Vadeboncœur, *La ligne du risque*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2010, p. 9-17. Voir aussi notre étude « Démêler la mort de l'avenir » : *l'inscription du passé dans l'œuvre de Pierre Vadeboncœur*, à paraître.

Comparons avec le passé. Jamais les intentions n'ont été plus flottantes, la critique plus journalière, la violence plus muette parce que sans but. Jusqu'au temps de Bourassa, au contraire, il y avait un mouvement d'unanimité, des orientations générales, et *l'ennemi politique était identifié*. Papineau, Lafontaine, Bourassa, savaient ce qu'ils faisaient, et le peuple le savait avec eux. Certes, ces hommes furent discutés, cela est normal, mais au moins il y avait combat et le peuple savait de quoi il s'agissait dans cette lutte : les objectifs étaient définis, ils correspondaient exactement aux réalités de ce temps, et les leaders offraient, non pas simplement une option sur tel problème particulier de politique, mais, en quelque sorte, la somme des réponses de leur temps. Leur époque avait un nom, la nôtre n'en a pas, c'est-à-dire pas encore. Il y eut une époque nationaliste, une pensée et une volonté nationalistes, une tradition, un engagement et surtout des possibilités nationalistes, qui n'étaient pas loin, alors, de correspondre au tout de la situation politique⁹⁵.

Les grands problèmes de 1958 (comme la farce électorale et l'irréalisme de la culture) sont réglés cent ans *avant* le temps : des hommes politiques forts, de Papineau à Bourassa, comblent d'avance, dans le texte de Pierre Vadeboncœur, l'espace entre le symbolique et le réel, entre le mythe canadien-français et la nécessité de prendre en main sa destinée. L'histoire sert le présent et n'est pas rejetée en amont. Certes, le Canada français fut écrasé par un clérico-nationalisme que Trudeau met en relief au fil de ses réflexions sur la démocratie au Canada français, mais il n'a pas toujours vécu sous ce régime. En mai 1961, Vadeboncœur ajoute, dans *Cité libre* :

Ce n'est pas un pari facile. Il devait l'être davantage il y a un siècle. L'histoire en tout cas témoigne, sur cette époque lointaine, d'une liberté d'allure autrement plus grande que celle d'aujourd'hui. Le prestige des libéraux, les révolutionnaires d'alors, était grand. On tombe parfois sur des bribes de petite histoire qui en disent long. Chaque famille garde le souvenir de quelque tête forte,

⁹⁵ Vadeboncœur, « Voilà l'ennemi ! », p. 32 ; repris dans *Une tradition d'emportement*, p. 77.

dont elle est parfois très fière. Foi vigoureuse, en général, mais esprit d'indépendance aussi violent, que nous avons bien perdu⁹⁶.

Même si Vadeboncœur fait référence au témoignage de l'histoire, il n'y a rien de l'histoire officielle ici ; l'essayiste navigue sans instrument, mais n'en voit pas moins très loin, par-delà le cléricisme que d'aucuns étendent à tort à tout le XIX^e siècle. C'est l'intuition qui guide Vadeboncœur dans sa réflexion sur l'histoire et qui lui permet d'identifier ces « têtes fortes » et cette ère de liberté qu'il faut retrouver. Voilà la méthode d'un écrivain, d'un essayiste, comme il le dira lui-même en 1970 : « On peut deviner l'histoire à la manière dont un astronome découvrit naguère une planète, invisible au télescope, Pluton, je crois, par une sorte de calcul aveugle. On peut certes se tromper et l'on peut tomber juste⁹⁷. »

Histoire-fiction et convocation d'un passé de liberté pour mettre en relief le retard de sa société : Vadeboncœur, ainsi que Falardeau dans ces quelques chroniques du début de l'année 1960, cherche à se distancier de l'actualité de 1958 ou de 1960 pour construire de nouveaux tracés, pour « étoffer » la ligne du temps grâce à une histoire réinventée – un « Papineau contemporain » et « antitraditionaliste », une chaire Arthur-Buies, une université où auraient enseigné Edmond de Nevers et Léon Gérin. Tout se passe comme si les deux hommes répondaient à leur manière à une injonction de Fernand Dumont. Même si sa collaboration à *Cité libre* fut pour le moins marginale, Dumont y fit paraître, en 1958, un texte essentiel : « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français⁹⁸ ». Dans

⁹⁶ Pierre Vadeboncœur, « La revanche des cerveaux », *Cité libre*, n° 37 (mai 1961), p. 13, repris dans *Une tradition d'emportement*, p. 132.

⁹⁷ Vadeboncœur, *La dernière heure et la première*, p. 4.

⁹⁸ Dumont, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, n° 19 (janvier 1958), p. 22-28. Yvan Lamonde a bien étudié ce texte ; voir « Les médiations de la culture comme passage du nationalisme à l'universel chez Fernand Dumont », dans Serge Cantin et Marjolaine Deschênes (dir.), *Nos vérités sont-elles pertinentes ? L'œuvre de Fernand Dumont en perspective*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 279-282.

cette étude où il reconnaîtra, quarante ans plus tard, « un programme de travail⁹⁹ », il ouvrirait une brèche historiographique pour les spécialistes, mais aussi et surtout pour les écrivains :

Il faut qu'on nous donne une autre histoire qui ne nous apprenne pas seulement que nos pères ont été vaincus en 1760 et n'ont plus fait ensuite que défendre leur langue ; une histoire qui nous les montre réclamant les libertés politiques en 1775 et 1837 ; une histoire qui ne masque plus la naissance du prolétariat à la fin du XIX^e siècle par un chapitre sur les écoles séparées. On dira que c'est accorder trop d'importance aux livres où se raconte le passé ; c'est que seul l'historien peut psychanalyser pour ainsi dire nos consciences malheureuses ; seul il peut *fonder*, en définitive, nos choix dans des fidélités¹⁰⁰.

Si Fernand Dumont s'attelle à cette tâche avec ses outils de sociologue, lesquels donneront *Genèse de la société québécoise* trente-cinq ans plus tard, on ne peut manquer de voir que son contemporain Pierre Vadeboncœur, dès 1958, s'aventure sur la même voie, précédant même plusieurs historiens. Cela fera dire à Yvan Lamonde : « Depuis *La ligne du risque* que j'ai lu il y a quelque quarante ans et lors de la lecture de la *Dernière heure et la première* et de *Génocide en douce*, j'ai constamment eu l'impression que Pierre Vadeboncœur savait par intuition ce que le travail historique m'apprenait laborieusement¹⁰¹. »

Comment expliquer une telle situation ? Qu'est-ce qui distingue Pierre Vadeboncœur de son ami Pierre Elliott Trudeau au sein de l'entreprise citélibriste ? Comment expliquer que cette voix marginale au sein de *Cité libre* ait fini par s'imposer ? Un élément de réponse est donné par Robert Vigneault :

⁹⁹ Fernand Dumont, *Récit d'une émigration : mémoires*, Montréal, Éditions du Boréal, 1997, p. 130.

¹⁰⁰ Dumont, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », p. 28.

¹⁰¹ Yvan Lamonde, « Un emportement pour la liberté nourri de conscience historique », *L'Action nationale*, vol. 100, n^{os} 5-6 (mai-juin 2010), p. 141.

Pelletier compose, Trudeau argumente, Vadeboncœur ne fait ni un ni l'autre, vraiment. C'est peu dire que ses textes ne sont pas composés ; ils seraient plutôt « étoilés », selon l'expression de Barthes ; ou encore, ils dérivent librement, semblant obéir à un principe d'éparpillement, au point souvent que le signifiant en vient à s'affranchir de son signifié. [...] [Vadeboncœur,] c'est l'écrivain le plus caractérisé des trois, l'homme qui mise sur la magie des mots, lesquels se parlent ou s'entreprennent indéfiniment¹⁰².

Cette « magie des mots » use de nombreux procédés : histoire-fiction ; retour de « revenants » de l'histoire nationale ; ralentissement, accélération et morcellement du temps. L'intuition de celui qui, à partir de connaissances historiques qui n'ont rien à voir avec celles d'historiens patentés et qui s'apparentent justement à celles du collègue classique, permet de retrouver de vieux tracés disparus, de vieilles voies que d'autres historiens suivront, plusieurs années plus tard. C'est comme si la « magie des mots » obturait les trous de l'histoire pour que le présent puisse se rattacher autant au futur qu'au passé, celui-ci étant essentiel à celui-là. Une ligne du risque est nécessairement le prolongement d'une racine.

Le XIX^e siècle présenté par le truchement d'une œuvre littéraire comme celle de Pierre Vadeboncœur : voilà un rapport au passé qu'il faudrait prospecter dans les œuvres littéraires du début des années 1960. De nombreuses questions devraient servir de base à une étude de textes d'écrivains tels que Jacques Ferron, Gaston Miron et Hubert Aquin, qui ont tous puisé dans la mémoire canadienne-française des matériaux littéraires : l'intuition a-t-elle souvent précédé la recherche historique au Québec ? La distorsion du matériau historique dans l'œuvre littéraire permet-elle une meilleure métabolisation de celui-ci pour les contemporains ? Que gagne-t-on par ce processus ? S'éloigne-t-on ou se rapproche-t-on d'une soi-disant « vérité » historique ? Autant de questions pour des chantiers que nous comptons entreprendre bientôt.

¹⁰² Vigneault, « Essayistes d'une Cité (plus inquiète que) libre », p. 533.